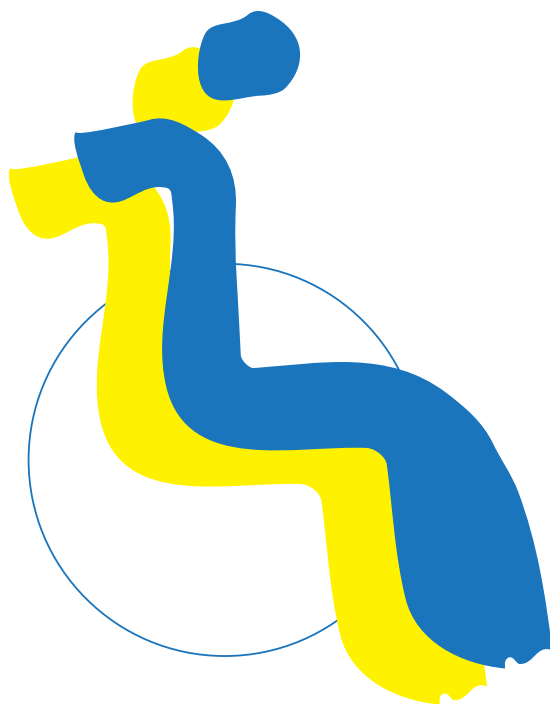


RAPPORT ANNUEL

F O Y E R



HANDICAP

2013

Foyer Handicap / membres du comité exécutif

Daniel Jeanneret	Président
Béatrice Bois	Vice-Présidente
Daniel Surdez	Trésorier
Aline Sermet	Secrétaire
Marina Giovannini	Membre du comité exécutif
Jean-Luc Vuilleumier	Membre du comité exécutif

Membres du conseil de Fondation

Daniel Jeanneret	Président
Béatrice Bois	Vice-Présidente
Daniel Surdez	Trésorier
Marina Giovannini	Membre du comité exécutif
Aline Sermet	Membre du comité exécutif
Jean-Luc Vuilleumier	Membre du comité exécutif
Vacant	Représentant Pro-Infirmis
Monique Ryf-Cusin	Représentante de la SEP
Gabrielle Pobelle	Représentant de l'Association Suisse des Paralysés
Renée Wüst	Représentante Procap
Marc Eichenberger	Représentant de l'association Cerebral
Jorg Hügli	Représentant de la ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Jacques Laurent	Représentant SIAM
Philippe Monard	Membre
Daniel Veuve	Membre

Membres avec voix consultative uniquement

Nicolas Jaccard	Directeur des Foyers
Wolfgang Ammann	Directeur médical des Foyers
Catherine Caccia et Christiane Jeanjaquet	Représentantes des résidants Neuchâtel
Jézahel Jeanneret et Siir Taymaz	Représentants des résidants La Chaux-de-Fonds
Membre de la com. du pers.	Représentant du personnel Neuchâtel
Membre de la com. du pers.	Représentant du personnel La Chaux-de-Fonds
Fiduciaire Muller + Christe à Neuchâtel, M. G. Schneider	Organe de contrôle
Patricia Guenat	Secrétaire de la Fondation

Centre de réadaptation – Foyer Handicap

Fondation Foyer Handicap Neuchâtel, Maladière 33, 2000 Neuchâtel
Foyer Handicap des Montagnes neuchâteloises, Moulins 22, 2303 La Chaux-de-Fonds
www.foyerhandicap.ch

Fondation

Au cours de l'année 2013, le Comité exécutif de la Fondation s'est réuni à 7 reprises pour suivre les affaires courantes de Foyer Handicap.

Ma préoccupation principale, ainsi que celle des membres du comité exécutif, est celle de la vie des Foyers et du bien-être des résidents. Cette préoccupation anime régulièrement les réflexions au sein du comité.

Le comité s'est ainsi penché sur des problématiques en lien avec les droits et les devoirs des résidents, notamment le respect des règles des Foyers, et le non-paiement de factures de longue date par certains résidents. Un avis de droit a été demandé au professeur Olivier Guillod. Ce document vient d'être rédigé et devra être examiné de manière attentive.

Le comité a suivi la réfection de certaines infrastructures et le renouvellement du matériel du restaurant.

Un nouveau membre en la personne de M. Jean-Luc Vuilleumier, professeur de physique, en situation de handicap, a été accueilli au sein du comité. A terme, il sera indispensable d'étoffer le comité par d'autres membres et je souhaite y voir d'autres personnes en situation de handicap. Leur expérience personnelle du handicap est essentielle et permet d'enrichir les débats.

Les locaux de Pro Infirmis ne sont toujours pas libérés. Le moment venu, cela demandera plusieurs séances de réflexions au comité.

La recapitalisation de la Caisse de pension a coûté très cher à la Fondation. L'emprunt effectué devra être remboursé sur une longue période.

En ce qui concerne les autres faits marquants de cette année écoulée, je laisserai le directeur des Foyers, M. Nicolas Jaccard, vous en faire plus largement part.

Je ne peux terminer sans remercier la Direction, les cadres, le personnel et toutes les personnes qui travaillent ou qui œuvrent bénévolement afin de répondre aux besoins des résidents. Je tiens également à remercier tous les membres de l'Association Foyer Handicap Actions pour leur précieux soutien.

Daniel Jeanneret
Président

Finances

Vu la complexité des comptes, je vous en épargnerai la lecture fastidieuse.

Notons que les comptes passés en revue reflètent de manière globale le budget.

Ils ont été dûment révisés par la fiduciaire Müller et Christe et seront soumis au canton après approbation par le Conseil de Fondation.

Relevons que la valeur du dépôt-titres au bilan s'élève à CHF 127'222 (inchangée par rapport à 2012), la valeur des titres étant de CHF 230'837 contre CHF 212'359 en 2012, soit une plus-value de CHF 18'478 (+8.7% par rapport à 2012).

La valeur des titres du fonds Michelham s'élève à CHF 47'800.00 contre CHF 49'300 en 2012.

Soulignons enfin que l'exercice 2013 s'est soldé par un bénéfice de CHF 1'108.55 portant le capital à CHF 373'786.25. Relevons toutefois que ce montant serait insuffisant pour couvrir les salaires des deux Foyers pour un mois.

Daniel Surdez
Trésorier



Direction des Foyers

Nous devons nous adapter à une nouvelle population de bénéficiaires de prestations.

Pour ce qui concerne les Foyers

Les personnes en situation de handicap vieillissent aussi! Nous accompagnons des résidents vieillissants et par là nous sommes confrontés à des problématiques de perte d'autonomie, de troubles visuels, cognitifs, psychiques et parfois comportementaux plus importants. Les nouveaux résidents arrivent au Foyer avec des pathologies associées. C'est un grand défi pour les équipes et une remise en question de notre travail. La tâche est toujours plus importante et les moyens nécessaires pour assurer un accompagnement que nous voulons de qualité, pour diverses raisons, ne suivent pas forcément.

Alors qu'en 2012, les mouvements de résidents avaient été très restreints, en 2013, nous avons pu observer les changements suivants:

Les trois résidentes françaises nous ont quittés. Deux ont rejoint une nouvelle structure d'accueil à Besançon et la troisième est retournée à domicile. La séparation fut très difficile. Nous gardons contact.

Nous avons à déplorer le décès de trois résidents:

Sabrina Sousa Marialves nous a quittés le 16 janvier. Daniel Juillerat est décédé à l'hôpital le 14 août. Marcelin Frésard s'est endormi paisiblement dans son lit le 22 novembre. Nous gardons un souvenir ému de ces trois résidents. Notre reconnaissance va aux membres du personnel qui les ont accompagnés durant tout leur séjour et jusqu'à la fin de leur vie, ainsi qu'aux familles qui nous ont apporté un précieux soutien et de nombreux messages de reconnaissance.

Une résidente a pu retourner à domicile et nous tenons à remercier ici les assistantes sociales de Pro-Infirmis pour leurs judicieux conseils dans la réussite de ce projet.

Un résident a débuté une préparation à la formation de polygraphe à Bienne. Il devrait nous quitter courant 2014 pour commencer cette formation.

Un résidant, avec qui nous avons rencontré des soucis de comportement et d'addictions est retourné dans son canton d'origine.

Deux résidants chaux-de-fonniers ont profité des studios disponibles à La Chaux-de-Fonds pour rejoindre le haut du canton et pouvoir ainsi renouer avec leur pourtour social.

Foyer Handicap de Neuchâtel a accueilli 4 nouveaux résidants.

Nous avons mis en place une Commission d'admission commune aux deux institutions. Les différents mouvements nous ont permis de tester ce nouveau fonctionnement. Il mérite encore quelques ajustements.

En raison des nombreux départs le taux d'occupation des Foyers est un peu moins élevé qu'en 2012 et atteint tout de même les 97.5%. L'UAT a été occupée plus de 80 jours, soit pour dépanner des familles ou un bénéficiaire externe, soit pour effectuer des séjours d'essai.

Nous disposons d'un nouveau site internet (www.foyerhandicap.ch), site qui a été créé (textes et photos) par deux personnes en situation de handicap, bénéficiaires des prestations des Foyers et Ateliers. Ils ont été coachés dans cette tâche par trois professionnels de l'institution. Ce site a été réalisé au sein des Ateliers Arihane.

Les professionnels des deux institutions ont travaillé en commun à la mise en place d'un Dossier du Résidant Informatisé (DRI). L'outil a été repris d'un dossier développé par un home privé dont le contenu a été adapté à nos besoins. Il a été mis à disposition des équipes début 2014. Il faut relever que la réalisation de ce projet a été confiée à l'Atelier informatique de La Chaux-de-Fonds et nous sommes très fiers de leur travail et satisfaits d'avoir réalisé ce projet et de pouvoir continuer à le développer en toute indépendance!

Les Ateliers

Les Ateliers rencontrent les mêmes soucis que les Foyers. Les travailleurs prennent de l'âge. Les nouveaux arrivés n'ont pas forcément les capacités «productives» des travailleurs sortants. Le départ des employées françaises a généré un grand «trou»! Les maîtres socio-professionnels se montrent très inventifs pour adapter les activités aux possibilités des travailleurs. Au niveau des Ate-

liers informatiques nous peignons à trouver des mandats, par contre la formation et le perfectionnement des travailleurs ont pu être renforcés. Pour la deuxième année consécutive, Foyer Handicap des Montagnes neuchâteloises a accueilli un marché de Noël à l'interne avec huit exposants externes. Ce fut une belle émulation. Les clients de l'agence postale de Neuchâtel montrent un degré de satisfaction supérieur à la moyenne suisse et le chiffre d'affaires de l'agence est en progression. Ces informations sont fort réjouissantes. Les taux d'occupation des Ateliers varient entre 80 et 83%.

L'Unité d'Accueil de Jour

Les activités se renouvellent, l'équipe est dynamique et créative. Grâce au soutien de la Loterie romande, nous avons pu inviter une artiste peintre qui a guidé quelques résidents dans des activités de peinture. Une exposition des œuvres est prévue en juin 2014. La fréquentation des bénéficiaires externes est fluctuante. Nous recevons des usagers dont l'état de santé est souvent très



changeant. L'arrivée de nouveaux résidents a permis de redynamiser certaines activités. Les collaborations avec le secteur animation sont fructueuses et créent des synergies très profitables, autant pour les internes que pour les externes.

L'Atelier de communication

Les activités proposées restent toujours très pertinentes. L'accompagnement des résidents dans l'utilisation d'internet et de la messagerie électronique se maintient, la rédaction du journal se poursuit. Des groupes d'échanges sont en train de s'organiser. L'Atelier dispose de nouveaux locaux situés au centre du Foyer.

L'animation

Que ce soit à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, les résidents profitent d'un grand nombre d'activités et de sorties (plus de 3'200 internes, externes, individuelles ou en groupe, soit 4 à 5 par jour et par Foyer). Sur Neuchâtel, nous apprécions toujours la collaboration de l'équipe des bénévoles qui a offert plus de 1'000 heures d'accompagnement. A La Chaux-de-Fonds, les stagiaires et apprentis amènent beaucoup de fraîcheur dans les activités. Huit séjours (dont un individuel) ont pu être mis sur pied et ont profité à une bonne trentaine de

résidents (Ste-Marie-de-la-Mer, la Drôme, le Tessin, camp d'improvisation théâtrale, ...). A La Chaux-de-Fonds, une fête sur le thème de l'Argentine a nécessité un gros travail d'organisation. Nous avons pu vivre une soirée très colorée. A Neuchâtel, nous avons accueilli la fanfare des Armourins et la chorale de l'Inter'note, deux moments musicaux toujours fort appréciés.

Le soutien financier de l'Association Foyer Handicap Actions nous a permis de proposer des séjours à des prix très abordables. Le soutien du Cercle Philanthropique de l'Union nous a permis de financer des activités sportives (ski et voile) toujours très appréciées par les résidents. Qu'ils soient ici remerciés pour leur générosité.

Les activités de réadaptation

Foyer Handicap de Neuchâtel peut compter depuis peu sur une équipe de baigneurs. La balnéothérapie rencontre un vif succès dans les deux institutions. Les moyens auxiliaires sont de plus en plus sophistiqués et les demandes à effectuer auprès des organes financeurs de plus en plus complexes. Il faut parfois beaucoup de pugnacité pour atteindre les buts fixés. Il faut également beaucoup d'imagination et de persévérance pour suivre les résidents dans leurs thérapies. Dans ce domaine, Foyer Handicap Actions nous a soutenu avec le financement de coussins de rechange pour les fauteuils roulants des résidents.



Les services hôteliers

Nous avons obtenu un nouveau poste d'aide concierge pour les deux Foyers. Il vient renforcer les équipes et apporte un précieux soutien pour réaliser les «à fonds» des studios. Les résidents deviennent de plus en plus dépendants et de ce fait, le personnel hôtelier est de plus en plus sollicité. Nous avons réfléchi à l'organisation et au service des

repas en salle à manger à Neuchâtel. Nous manquons de place et notre organisation mérite encore quelques améliorations. Un groupe de réflexion sur la salle à manger nous a amené des propositions d'aménagement très intéressantes. Nous avons débuté la réfection des studios du Foyer de Neuchâtel et allons poursuivre ce travail ces prochaines années. Le résultat est à notre avis très réussi. Les portes automatiques s'installent, se réparent et se modifient. Tout cela pour permettre à chacun de se déplacer avec un maximum d'autonomie. Les quantités

de linge à traiter sont en augmentation. Les lingères sont inventives et gagnent en productivité. Les circuits du linge ont été revisités pour répondre aux normes d'hygiène. Une bonne équipe de bénévoles anime avec beaucoup de régularité la cafétéria du Haut chaque jour de la semaine.

L'administration

L'administration est commune aux deux institutions et se partage sur le Haut et sur le Bas. Notre organisation est maintenant tout à fait fonctionnelle. L'introduction du logiciel Pro concept nous a amené à quelques réorganisations. Nous aimerions remercier toute l'équipe pour les gros efforts consentis. Le Dossier Résidant Informatisé (DRI) facilitera également notre travail administratif.

Qualité

Nous aurons un audit de re-certification de la norme ISO 9001:2008 OFAS-AI 2000 en septembre 2014 et nous travaillons à la remise à jour de toute notre documentation. La tâche est importante. Dans le Haut, le travail est bien avancé et nous serons prêts pour cet examen. Sur le Bas, les nombreuses absences dans le secteur des Ateliers nous ont posé quelques problèmes et rendu la tâche plus ardue. Les deux équipes d'auditeurs font un travail remarquable. Un audit croisé s'est déroulé sur le site de La Chaux-de-Fonds.

Le personnel du Haut et du Bas

Les collaborateurs et collaboratrices ont été invités à suivre un cours feu avec des mises en situation à l'extérieur. Cet exercice a été suivi par 104 personnes et a été très apprécié. Le personnel soignant des deux sites s'est vu proposer un cours sur les Processus en Soins Infirmiers. Nous poursuivons nos collaborations avec le Cerfasy. Deux psychologues offrent leurs services pour des formations et des supervisions. Nous avons également pu proposer un cours de sensibilisation à l'éthique avec la collaboration du Professeur Olivier Guillod.

Le personnel du Bas

Le taux de rotation du personnel reste très bas (5%) et le taux d'absentéisme de courte durée est à moins de 2%. Le personnel soignant grogne. L'effectif est insuffisant à ses yeux pour prendre en charge des pathologies complexes. Les résultats de l'outil Plaisir ne sont pas représentatifs de la charge de travail. Face à cette situation, l'ambiance s'en ressent. Nous avons eu de nombreuses absences au sein des Ateliers. Les civilistes ont joué plus que leur rôle et nous leur en sommes très reconnaissants. Nous formons deux apprentis dans le do-

maine des soins et accueillons de nombreux élèves infirmiers et ASSC ainsi que des stagiaires dans les domaines de l'animation et de l'ergothérapie. Nous sommes très heureux de contribuer à la formation des futurs professionnels de nos institutions.

Le personnel du Haut

Le taux de rotation est nul (0 départ). Le taux d'absentéisme reste un peu plus élevé (2.7%) mais continue à baisser par rapport à 2011. Le résultat de l'enquête de satisfaction démontre également des soucis par rapport à la reconnaissance et à la charge de travail. Cela a pour conséquence une baisse du bonheur au travail. Nous formons une apprentie en cuisine, une apprentie en intendance, trois apprentis dans les soins et un apprenti en animation. Nous accueillons différents élèves et stagiaires dans les secteurs des soins, de l'animation, des Ateliers et de l'ergothérapie. Ce travail nous apporte beaucoup de satisfaction et bien du dynamisme dans tous les secteurs concernés. Nathalie Naudin a obtenu un CAS de praticienne formatrice et peut ainsi accompagner des élèves ergothérapeutes.

Les projets...

Le Dossier du Résidant Informatisé est fonctionnel. Il faudra lui apporter quelques modifications et surtout s'assurer que chacune et chacun l'utilise adéquatement. Nous devons également réfléchir à notre fonctionnement. Les Foyers ont plus de vingt ans et il temps de revoir notre organisation et de s'assurer qu'elle corresponde bien aux bénéficiaires d'aujourd'hui et de demain! Un grand défi à relever, c'est l'obtention de la certification ISO 9001:2008 OFAS-AI 2000, un beau travail d'équipe.

Nous aimerions, pour terminer, exprimer notre reconnaissance à tous les intervenants externes et plus spécialement aux curateurs et curatrices qui ont été fortement sollicités ces derniers mois, aux thérapeutes externes avec qui nous avons une collaboration positive, aux aumônières, aux bénévoles, aux membres du Comité de direction, à toute l'équipe de l'Association Foyer Handicap Actions, aux Autorités et finalement à toutes les collaboratrices et collaborateurs des Foyers et Ateliers qui tous ont participé d'une manière ou d'une autre à apporter un soutien, un réconfort aux personnes en situation de handicap que nous accompagnons jour après jour.

Nicolas Jaccard
Directeur



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 0532 722 19 19
F + 41 0532 722 19 20
info@fiduciare.ch
www.fiduciare.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation du Centre de réadaptation – Foyer Handicap, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre de réadaptation – Foyer Handicap, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation et par délégation au Comité exécutif pour certaines tâches. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

J..

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
BOUTICHEL, TERRASSE LES BAINS / LA GRASSE DE BOUTICHEL

Rue du Triangle, Nœuf 4
2001 Neuchâtel

Avenue des Sciences 3
1400 Yverdon-les-Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE DU GROUPE
MOORE STEPHENS
Membre de la CHAMBRE CONFÉDÉRALE
DE LA PROFFESION DE FIDUCIAIRE



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 8332 722 19 19
F + 41 8332 722 19 20
info@fdmc.ch
www.fdmc.ch

Paragraphe d'observation

Sous la rubrique « Autres informations » de l'annexe, il est relevé que les deux institutions doivent participer à l'assainissement de prévoyance pour un montant estimé à CHF 1'038'000.00 dans le cadre de la constitution d'une réserve de fluctuation de valeurs (RFV). L'engagement en résultant n'est pas provisionné dans les comptes au 31 décembre 2013.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 28 avril 2014
GSC/cti

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA



Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé



Georges Schneider
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels du Centre de réadaptation, du Foyer de Neuchâtel et du Foyer de La Chaux-de-Fonds

- Bilans, comptes de profits et pertes et annexes

Bilans au 31 décembre 2013 de :

- Centre de réadaptation Foyer Handicap
- Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / PRÉVOYANCE LES BAUX / LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Neuf 4
2001 Neuchâtel

Avenue des Sciences 3
1400 Yverdon-les-Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE
MOORE STEPHENS
Membre de la COMMISSION FIDUCIAIRE



CENTRE DE READAPTATION-FOYER HANDICAP, NEUCHÂTEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIFS

	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
	CHF	CHF
Disponible		
Caisses	43'179.30	42'600.25
Chèques postaux	77'575.34	51'653.45
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	244'240.10	243'147.05
UBS SA	43'091.45	69'485.64
	<u>408'086.19</u>	<u>406'886.39</u>
Réalisable		
Débiteurs pensions	1'194'529.75	1'218'805.00
Débiteurs divers	2'606.50	5'470.45
A.F.C. - Impôt anticipé à récupérer	2'325.00	2'485.25
Actifs transitoires	88'224.85	140'109.55
Titres "Fonds Michelham"	47'800.00	49'300.00
Titres (valeur boursière CHF 230'837.00)	127'222.00	127'222.00
	<u>1'462'708.10</u>	<u>1'543'392.25</u>
Immobilisé		
Véhicules Neuchâtel	220'214.00	220'214.00
<i>J. Fonds d'amortissement</i>	-151'530.00	-125'864.00
Véhicules La Chaux-de-Fonds	126'213.08	169'312.78
<i>J. Fonds d'amortissement</i>	-119'372.99	-154'269.99
Equipements et mobilier		
- Neuchâtel	2'228'150.19	2'208'216.17
- <i>J. Fonds d'amortissement</i>	-1'554'684.60	-1'551'050.60
- La Chaux-de-Fonds	1'382'046.60	1'359'511.85
- <i>J. Fonds d'amortissement</i>	-941'342.00	-927'642.00
Immeubles		
- Neuchâtel	13'926'494.10	13'773'601.35
- <i>J. Fonds d'amortissement</i>	-523'504.35	-523'504.35
- La Chaux-de-Fonds	12'122'838.32	12'082'487.47
- <i>J. Fonds d'amortissement</i>	-1'328'000.00	-1'328'000.00
	<u>25'387'522.35</u>	<u>25'203'012.68</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u><u>27'258'316.64</u></u>	<u><u>27'153'291.32</u></u>



CENTRE DE READAPTATION-FOYER HANDICAP, NEUCHATEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

PASSIFS

	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
	CHF	CHF
Exigible à court terme		
Créanciers	277'541.73	255'218.24
Passifs transitoires	146'992.20	163'508.95
Banque Cantonale Neuchâteloise, compte courant	684'441.67	383'105.50
Dépôt garantie garage	1'200.00	1'050.00
Fonds Michelham	53'740.92	61'702.66
Fonds libres	24'567.20	24'567.20
Fonds affectés	99'144.95	92'422.90
Pouvoirs Publics, compte courant	4'497'286.35	4'335'587.95
Excédent de charges "Foyer Neuchâtel"	-2'718'124.91	-2'465'756.66
Excédent de charges "Foyer La Chaux-de-Fonds"	-2'501'141.62	-2'350'657.37
	<u>565'648.49</u>	<u>500'749.37</u>
Exigible à moyen et long terme		
Fonds de rénovation PPE	36'339.35	35'321.70
Emprunt équipements	38'000.00	0.00
UBS SA, Neuchâtel		
- Hypothèque	1'325'000.00	1'325'000.00
Banque Cantonale Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds		
- Hypothèque	1'738'383.25	1'738'383.25
Subventions diverses		
- Neuchâtel	9'673'866.00	9'673'866.00
- La Chaux-de-Fonds	8'971'242.00	8'971'242.00
Fonds des dons		
- Neuchâtel	2'667'839.70	2'667'839.70
- La Chaux-de-Fonds	1'868'211.60	1'868'211.60
	<u>26'318'881.90</u>	<u>26'279'864.25</u>
Fonds propres		
Fortune en début d'exercice	372'677.70	368'820.15
Résultat de l'exercice	1'108.55	3'857.55
Fortune en fin d'exercice	<u>373'786.25</u>	<u>372'677.70</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>27'258'316.64</u>	<u>27'153'291.32</u>



FOYER HANDICAP LA CHAUX-DE-FONDS ET NEUCHÂTEL

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2013

	<u>Budget 2013</u>	<u>Exercice 2013</u>	<u>Exercice 2012</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>Produits</u>			
Taxes de pension	3'389'225.00	3'494'910.55	3'640'734.40
Autres prestations médicales	1'591'300.00	1'552'483.55	1'552'979.15
Loyers et intérêts du capital	159'640.00	159'492.20	163'094.20
Recettes cafétéria	35'000.00	31'596.65	33'926.30
Prestations en faveur du personnel et de tiers	201'100.00	205'518.45	227'257.48
<u>Total des produits</u>	<u>5'376'265.00</u>	<u>5'444'001.40</u>	<u>5'617'991.53</u>
<u>Charges</u>			
Salaires			
- Accompagnement et thérapie	4'714'015.50	4'815'981.05	4'673'856.15
- Direction et personnel administratif	378'638.80	391'189.65	376'444.15
- Economat et personnel de maison	851'695.15	833'277.70	808'844.20
- Personnel technique et de maintenance	380'062.05	437'031.65	367'484.15
Charges sociales	1'412'900.00	1'396'710.20	1'371'589.62
Autres charges du personnel	51'500.00	35'543.55	37'408.70
Honoraires prestations de tiers	44'000.00	87'777.45	102'736.80
Matériel médical exploitation	122'500.00	114'246.19	121'897.13
Produits alimentaires et boissons	554'000.00	534'986.85	546'908.68
Ménage	110'100.00	116'111.49	110'273.20
Contrats d'entretien et réparations immeubles	105'000.00	99'512.70	129'028.70
Entretien et réparation équipements	141'200.00	162'592.37	150'376.45
Intérêts et frais (compte courant et hypothèque)	79'200.00	66'511.60	81'026.25
Investissements équipements	10'000.00	4'574.20	11'045.95
Energie, eau	258'000.00	265'105.25	276'259.00
Ecole, formation et loisirs	89'300.00	82'335.60	92'278.99
Bureau et administration	183'200.00	212'274.58	179'237.25
Autres charges d'exploitation	88'100.00	107'896.90	89'649.40
Amortissements			
- Equipements	152'210.00	163'590.00	144'984.00
<u>Total des charges</u>	<u>9'725'621.50</u>	<u>9'927'258.96</u>	<u>9'671'338.77</u>
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>-4'349'356.50</u>	<u>-4'483'257.56</u>	<u>-4'053'347.24</u>



FOYER HANDICAP LA CHAUX-DE-FONDS ET NEUCHÂTEL

COMPTE D'EXPLOITATION DES ATELIERS PROTÉGÉS POUR L'EXERCICE 2013

	<u>Budget 2013</u>	<u>Exercice 2013</u>	<u>Exercice 2012</u>
	CHF	CHF	CHF
<u>Produits</u>			
Produits d'exploitation	99'000.00	80'696.95	87'456.35
Intérêts actifs	0.00	32.45	95.75
Prestations à tiers	1'000.00	334.85	177.60
<u>Total des produits</u>	<u>100'000.00</u>	<u>81'064.25</u>	<u>87'729.70</u>
<u>Charges</u>			
Salaires ateliers	622'096.85	572'310.80	606'984.80
Charges sociales	126'470.00	116'264.20	120'967.25
Autres charges du personnel	6'980.00	4'264.05	4'381.90
Personnel temporaire, civilistes	9'000.00	17'989.35	7'700.90
Entretien et réparation équipements	10'940.00	10'396.20	8'589.00
Charges d'utilisation des installations	37'460.00	37'468.05	37'717.04
Eau et énergie	17'000.00	17'313.60	18'604.35
Bureau et administration	13'850.00	11'051.75	10'027.95
Matériel pour ateliers	32'500.00	18'178.15	23'282.90
Autres charges d'exploitation	3'600.00	4'437.05	4'175.05
Amortissements			
- Equipements	8'700.00	7'400.00	8'365.35
<u>Total des charges</u>	<u>888'596.85</u>	<u>817'073.20</u>	<u>850'796.49</u>
<u>Résultat des ateliers protégés</u>	<u>-788'596.85</u>	<u>-736'008.95</u>	<u>-763'066.79</u>

Les représentants des résidents de La Chaux-de-Fonds

Comme chaque année, nous avons voulu savoir comment tous les résidents de Foyer Handicap à La Chaux-de-Fonds avaient passé leur année dans leur institution. Nous avons donc fait le tour des résidents pour leurs poser deux types de questions. Tout d'abord, nous leur avons demandé comment ils se sentaient dans l'établissement ainsi que s'ils avaient remarqué des changements durant l'année écoulée. Nous avons eu des réponses globalement positives. La ma-



majorité des résidents se plaisent à Foyer Handicap et s'y sentent bien entourés et soutenus. Même si certains ont remarqué quelques changements positifs et négatifs, généralement, ces modifications sont positives.

Ensuite, nous avons eu l'idée de mettre à profit l'imagination des résidents en leur posant trois petites questions qui avaient pour but de refléter les sentiments qu'ils avaient pour leur institu-

tion. Nous leur avons donc posé les questions suivantes: «Et si le Foyer était un personnage, lequel serait-il? Et une couleur? Et un pays? Les résidents se sont montrés très créatifs dans leurs réponses. Voici quelques exemples des réponses qui nous ont été données pour la question du personnage. Foyer Handicap serait: «Tintin car j'aime bien ce personnage», «mes enfants car Foyer Handicap est gai et souriant comme eux», «Mary Poppins car Foyer Handicap fait de son mieux pour être à l'écoute de tout le monde». Concernant l'évocation de la couleur, Foyer Handicap serait: «jaune car cela évoque le plaisir d'être avec d'autres personnes dans un endroit sympathique», «bleu car c'est une couleur qui fait penser au bien-être et au plaisir», «arc-en-ciel car cela reflète les nouvelles blouses des soignants et la chaleur humaine avec néanmoins quelques teintes plus sombres représentant les hauts et les bas du Foyer» ou encore «vert car cela évoque la liberté». Enfin, concernant la question du pays, voici quelques morceaux choisis des réponses obtenues: Foyer Handicap serait «la jungle avec plein de fleurs et de vie car Foyer Handicap est toujours en activité pour chercher à s'améliorer», «l'Italie car cela évoque un sentiment d'appartenance et le bien-être ressenti à Foyer Handicap», «les Seychelles car c'est un beau pays chaud dans lequel on est bien».

Nous avons eu beaucoup de plaisir à partager ces moments privilégiés avec les résidents et nous sommes heureux d'avoir effectué cette mission. Globalement, nous sommes contents des informations récoltées et reconnaissants du travail effectué à Foyer Handicap et vous en remercions.

Les représentants des résidents:
S. Taymaz et J. Jeanneret

Les résidents de Neuchâtel

Madame Catherine Caccia, représentante des résidents, rencontre de gros soucis de santé et elle est actuellement hospitalisée. Madame Christiane Jeanjaquet, représentante également des résidents, a de la peine à respecter ses engagements. Nous avons donc demandé aux résidents lors du colloque les réunissant le jeudi 8 mai de nous communiquer les informations qu'ils voulaient transmettre lors de cette assemblée générale.

Pour Dominique, tout se passe bien, avec tout le monde y compris les soins. Il est satisfait des repas servi par le restaurant de l'Arrosée. Les activités proposées dans le cadre du Foyer l'intéressent, autant à l'Atelier Arihane qu'à l'Unité d'Accueil de Jour. Il a la possibilité de recevoir des amis. Tout lui convient, rien à changer.

Valérie est très satisfaite de participer au groupe de danse Zumba. Elle étonne toute sa famille de pouvoir pratiquer cette danse même en fauteuil. Elle se sent très bien au Foyer même si elle a mis du temps à s'habituer. Elle se dit heureuse de s'être approchée de sa famille et de ses amis.

Viviane n'a aucune remarque négative à faire. Elle a tout ce qu'il faut. Il lui semble que les soins sont parfois très occupés.

Gabrielle est contente d'habiter un lieu vivant, ... un lieu de vie. Le Foyer offre beaucoup au niveau des activités, des relations et c'est remarquable. Le Journal donne la possibilité de s'exprimer, d'apprendre. Elle remercie pour l'engagement de tous et aussi des bénévoles. Le store installé sur la terrasse est magnifique. Les chauffeurs sont très disponibles. Seule observation: les repas du soir sont parfois trop riches.

Christiane nous dit qu'au Foyer, on est une grande famille. Elle aimerait que les repas soient plus légers le soir, des soupers si possible végétariens et sans viande. Elle apprécie les décorations florales en salle à manger.

Propos recueillis et transcrits par Nicolas Jaccard, Directeur des Foyers.



La commission du personnel de La Chaux-de-Fonds

Bernadette Scheiddeger pour le secteur administratif

La fusion des deux Foyers sous une même Direction a nécessité de gros réaménagements au niveau de la gestion administrative. Le travail en «ressources humaines» se fait dans le Bas, alors que la comptabilité générale et la facturation aux bénéficiaires se fait dans le Haut. Chacun a dû y mettre du sien, lâcher ou reprendre certaines tâches, modifier ses horaires etc.

Ça fonctionne bien et de plus, les échanges d'informations nécessaires à la bonne marche de cette nouvelle organisation ont suscité et favorisé une bonne synergie entre tous les collaborateurs administratifs des deux sites qui se retrouvent d'ailleurs régulièrement.

Un changement de programme comptable a particulièrement monopolisé les forces des deux responsables administratifs, merci à eux.

Mes collègues du site de La Chaux-de-Fonds et moi-même espérons que l'année 2014 sera plus «routinière» et que nous pourrons «souffler» un peu jusqu'au prochain «événement»!

Pour les soins, Ursula Gyger et José Camara

L'équipe soins se soucie constamment d'offrir des soins appropriés et d'adapter ses prestations aux besoins des résidents. Le personnel est incité à suivre

régulièrement des formations. Le suivi des élèves en stage et des collègues en formation demande du temps au personnel soignant.

Certains(es) stagiaires CRS placés par l'Office de placement demandent un encadrement plus soutenu car le stage est court et ils doivent apprendre à se familiariser avec la prise en charge d'une personne avec handicap physique.

Le DRI a fait son apparition dans l'institution et le personnel formé pour apprivoiser ce nouvel outil de travail. Trois jeunes pensionnaires françaises ont quitté le Foyer pour Besançon, bénéficiant des prestations d'un nouveau centre de réadaptation qui a ouvert ses portes au printemps 2013.

Claude Saisselin pour le secteur entretien

L'entretien est dans la remise en question: sur la planification des horaires et l'obtention d'un poste en juin 2013 à 60% pour renforcer l'équipe.

Le secteur entretien et nettoyage: compensation des vacances, plus de 50 ans, fractionnement du nettoyage des studios sur tous les jours de la semaine et pour pallier aux arrêts maladie ou accident sur une longue durée (une petite équipe, un est absent, le trou est grand) et aussi pour maintenir l'entretien du bâtiment.

Une autre proposition sans obligation, a été faite aux dames de maison par le chef de secteur pour maintenir la qualité du service aux résidents, à cause du fractionnement sur tous les jours de la semaine du nettoyage des studios, les soulager dans les travaux lourds et les problèmes de répartition des vacances. Cela pour l'année 2015 sous cette forme: annualisation des vacances en été (vacances horlogères), congé les jours fériés, baisse du temps de travail de 60 à 55% pour leurs remplacements aux vacances horlogères. Le moral du groupe est très soumis.

Pour l'animation Claire-Lise Brunner

L'année 2013 a été une année riche en mouvement du personnel, le noyau reste le même, mais autour cela bouge...

Au 1^{er} janvier Mikael Baratelli a été engagé à un taux de 60% en tant qu'assistant socio-éducatif sans formation mais avec quelques années d'expérience dans le domaine social. En effet, il a travaillé dans un établissement spécialisé à Genève durant plusieurs années.

De mars à fin juillet, Meral Imrek, a travaillé en tant que stagiaire pré-HES, son envie de faire une formation sociale était très forte, nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet.

Dès le 1^{er} juillet et jusqu'à fin février de cette année, Maja Kosarac a rejoint l'équipe en tant que stagiaire pour éventuellement être formée en tant qu'assis-

tante socio-éducative. Elle a donné entière satisfaction et sera engagée en tant qu'apprentie au mois d'août 2014 pour remplacer Fabrice Michelin qui arrive à la fin de sa formation.

Puis depuis août et jusqu'à la fin de l'année, Camille Matthey a fait un stage HES et a été suivie par Laetitia Gentil (MSP) qui a fait la formation de «praticien formateur» c'est la première stagiaire HES.

En résumé, l'équipe se porte bien et l'entente est très bonne.

Ariane Falaschi pour le secteur lingerie, cuisine, cafétéria



Ce secteur fonctionne sous les ordres d'une cheffe qui fait preuve d'une rigueur toute particulière. Les tenues de travail de l'équipe soin ont été changées, ce qui occasionné un travail supplémentaire pour l'équipe lingerie.

Les civilistes sont toujours appréciés pour leur travail en cafétéria et au service.

Pour le secteur Ateliers et réadaptation Florence Hug-Dietrich

Toujours en recherche d'activités répondant aux besoins des travailleurs, nous avons mis en place une deuxième plage horaire de gym douce.

Deux activités repas sont maintenant proposées une le midi et une le soir. Les travailleurs choisissent, réalisent leur repas et si possible font les commissions. Cette activité procure visiblement beaucoup de plaisir aux personnes qui y participent, ils y amènent leurs envies gustatives, et les recettes de leur enfance, ce qui amène une émulation toute particulière à l'heure de la dégustation. Les MSP sont attentifs à l'équilibre alimentaire.

Le secteur est attentif à la cohérence de ses prises en charge pour les résidents.

La commission

La commission a dépouillé l'enquête du personnel de Neuchâtel et a transmis les résultats.

C'est la commission de Neuchâtel qui a fait le même travail pour nos résultats. Nous les avons consultés et analysés, le constat est que le bonheur et l'utilité au travail sont toujours doucement en péjoration et ceci tous secteurs confondus.

La commission se réunit tous les deux mois pour des séances d'environ deux heures.

La composition de la commission va changer dès août 2014, Ursula Gyger, José Camara, Claire-Lise Brunner et Florence Hug-Dietrich désirent se retirer et sont actuellement en discussion avec leurs secteurs respectifs pour être remplacés.

Pour la commission du personnel du Foyer de La Chaux-de-Fonds
Florence Hug-Dietrich



La commission du personnel de Neuchâtel

La commission du personnel de Neuchâtel s'est réunie dix fois au cours de l'année 2013. Les membres sont actuellement au nombre de 7, tous les secteurs sont maintenant représentés. Les rencontres sont profitables et améliorent les contacts entre les secteurs, nous essayons d'améliorer la communication et les échanges.

Nous regrettons que les résidents de Neuchâtel ne soient pas représentés ce soir, ceci est l'une des conséquences de l'altération des fonctions cognitives et des troubles psychologiques présents chez une majorité d'entre eux.

Bien que les jours de travaux bruyants soient parfois pénibles, les travaux de rénovation sont appréciés. Les réflexions des travaux de groupe, actuellement un groupe «salle à manger» et un groupe «attitudes» dynamisent l'évolution.

Quatre résidents sont arrivés au Foyer en 2013. Il y a eu 6 départs et 6 séjours en UAT. Ce nombre de mouvements chez les résidents est plus important que ce

que nous vivons habituellement. Ceci demande la participation de chaque secteur afin d'offrir des prises en charge personnalisées. La prise en charge globale de nouveaux résidents nécessite la construction de réseaux tant sociaux que médicaux, le nombre d'intervenants spécialisés autour d'un résident continue d'augmenter. Nous observons des situations de soins complexes et très médicalisées pour des problèmes physiques mais aussi psychiatriques, ainsi que de fréquents troubles du comportement.

Les questionnaires de satisfaction 2012 n'avaient été remplis que par 7 personnes du secteur soins. Deux représentants du comité ont rencontré l'équipe des soins afin de comprendre ce faible taux de participation. Nous nous réjouissons de recevoir le retour du comité tout prochainement. Ces démarches apportent, nous l'espérons, réflexions et solutions.

La participation 2013, nettement plus importante, met en évidence la difficulté de la gestion des heures supplémentaires. Les horaires, toujours en flux tendu pour l'équipe des soins, ne permettent pas de fournir des prestations qui satisfassent les résidents. Dans des situations extrêmes et heureusement rares, des soins basiques tels l'hydratation de tous n'ont pu être réalisés. Bien que faible, l'absentéisme génère une insatisfaction chez les soignants qui ne peuvent fournir la qualité de soins attendue.

La commission du personnel a été interpellée afin de soutenir et transmettre ces préoccupations à la Direction et aux responsables de secteurs.

Un dernier point concerne le service bénévole, plus de 1'000 heures ont été effectuées en 2013. Ceci demande un grand travail de gestion de la part du service d'animation. Grâce à cette participation et à celle de Foyer Handicap Actions, de nombreuses activités ont pu être réalisées y compris certains séjours.

Pour la commission du personnel du Foyer de Neuchâtel
Christine Boillat

Rapport de la présidente de Foyer Handicap Actions

Les 1^{er} et 2 novembre, nous revoilà dans la rue pour vendre nos petits paquets de mouchoirs. Malgré la morosité économique du moment, la cuvée 2013 a dépassé toutes nos espérances puisqu'elle nous a rapporté la coquette somme de Fr. 24'224.15.

La musique n'a pas de frontières et encourage la solidarité, preuve en est, le vif succès du concert de Crescendo le 3 mai à Fontainemelon. Le bénéfice de cette manifestation a été versé à notre association et se monte à Fr. 1'682.--. Ce moment de partage avec l'ensemble vocal Crescendo nous a permis de créer des liens et de nous ouvrir, de part et d'autre, à de nouveaux horizons.

Des négociations sont en cours avec l'ensemble vocal Freeson pour organiser un concert en faveur de FHA l'année prochaine. Cet ensemble fêtera son 10^e anniversaire en 2015. Ne serait-ce pas symbolique de partager leur gâteau d'anniversaire? Nous ne sommes qu'aux balbutiements d'un éventuel partenariat, mais ne faut-il pas croire au miracle?

L'organisation d'une soirée théâtrale au profit de FHA est aussi dans nos projets. Affaire à suivre.

Anne-Marie Barzé
Présidente





ASSOCIATION CANTONALE FOYER HANDICAP ACTIONS

LISTE DES MEMBRES

Anne-Marie Barzé	Présidente
Dominique Brossin	Caissier
Arlette Sturzenegger	Secrétaire
Louis Golay	Membre
Lilia Romano	Membre
Marie-Noëlle Villemain	Membre
Aline Sermet	Représentante du comité FH
Nicolas Jaccard	Directeur des Foyers



Œuvres réalisées dans le cadre de l'Atelier créativité de La Chaux-de-Fonds et dans le cadre de l'Unité d'Accueil de Jour de Neuchâtel (sous la direction d'Eve Monnier) et avec le soutien de la Loterie romande.